

TOURTOIRAC

l'ancien pont.

L'ancien pont de Tourtoirac a fait l'objet de plusieurs études et publications diverses; nous publions ci-après celles conservées dans des archives, issues de plusieurs fonds.

Nous ajoutons à ces éléments les photographies des autres ponts comparés à celui de Tourtoirac, et qui sont toujours conservés et entretenus comme celui de Terrasson.

Pierre VILLOT

- Sources : - Bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord.
- « *Le Moulin du Frau, histoire du meunier Hélie Nogaret racontée par lui-même* », Editions du Périgord Noir – Emmanuel Leymarie, 1969.
- Divers : CPA collections particulières.
- Photographies Pierre Villot.

LA TERRE DU PÉRIGORD - HISTOIRE

TOURTOIRAC : Connaissez-vous l'histoire de notre Pont ?

Il se passe peu de jours à Tourtoirac sans que l'on entende se plaindre du pont. « Il est trop étroit », disent les uns — C'est vrai. « Il n'est pas solide », ajoutent les autres — C'est une autre affaire ! Malgré le panonceau classique, — Charge maximum par essieu 600 Kg — de gros mastodontes roulant le franchissent quotidiennement sans dégâts et sans dangers. Le pont métallique vibre, tremble, mais ne rompt pas.

Il y a près de deux cents ans ce pont n'était pas critiqué, loin de là, il devait être une providence pour la région. Il faut dire qu'il était le seul sur dix lieues du cours de l'Auvézère et l'unique moyen de franchir la rivière par eaux fortes, lorsque les gués et les bacs étaient devenus inutilisables. De plus si l'on en croit un exposé de Monsieur Leclerc, maire de la commune du 20 Prairial an VIII au 13.1.1822, c'était une « pièce précieuse », un pont de pierre en dos d'âne dont une des piles était surmontée d'une chapelle : un petit pont d'Avignon. On n'y dansait pas tous en rond mais l'abbé commandataire, bénéficiaire de l'abbaye royale voisine y rendait la justice pour les 17 paroisses sur lesquelles il percevait des redevances.

L'exposé de Monsieur Leclerc nous conte quelques années de la vie du pont et comment il faillit devenir pont à péage.

Les 9 et 10 janvier 1791 une inondation d'une rare violence avait entraîné la culée du côté du Nord, rendant le pont impraticable, même pour les pas-

sants. Une réparation de fortune, aux frais de la commune, permit l'utilisation de « cette voie de communication indispensable aux districts de Montignac, Sarlat et Excideuil ». « La réparation plus solide étant à la charge du Gouvernement, la descente de l'ingénieur fut ordonnée et exécutée, des fonds même furent destinés à ce travail », ils durent plus tard « recevoir une toute autre destination ».

Le provisoire, comme il se doit, dura plusieurs années et en l'an VI (1797-1798) trois citoyens de la commune : Ardiller, Leclerc (Maire) et Lagorce (son adjoint) craignant à tout moment une destruction totale du pont prirent sur eux de faire reconstruire en entier « la culée qui avait été emportée par l'inondation ainsi que tous les pavés qui avaient subi le même sort ».

Les travaux furent exécutés par des « ouvriers de l'art ». Hélas ! la somme prévue ne permit pas de couvrir les frais. Il restait à payer 496 F que « des révolutions successives empêchèrent de verser, la commune n'arrivant qu'à grand peine à boucler son maigre budget ».

Le 5 Pluviose an IX Monsieur Leclerc, afin de permettre à la commune de se libérer de cette dette demanda à son Conseil de prendre une délibération qui l'autoriserait, si elle était acceptée, à faire participer à cette dépense d'intérêt public les communes que le pont avantagéait « pour le débit de leurs denrées et l'exercice de leur commerce ». Il pria le citoyen Préfet de fixer « la part con-

tributive de chacune des communes visées et proposa : Le Temple : 20 F — Granges : 50 F — Sainte-Orse : 100 F — Sainte-Eulalie : 30 F — Saint-Aignan : 40 F — Thenon : 100 F — Gabillou : 50 F — Chourgnac : 50 F ».

Malgré l'intervention préfectorale les communes refusèrent leur participation et le 1^{er} Pluviose an X le Préfet avisa le Maire que seule la ville de Thenon offrait de concourir à la dépense pour 100 F.

Devant ce geste de mauvaise volonté les édiles de Tourtoirac, indignés, envisagèrent une autre solution. Par lettre du 15 Pluviose, que signent tous les conseillers, Monsieur Leclerc demande à l'Administration l'autorisation « d'établir un droit de péage sur tous les articles de récolte qui sortent des communes intéressées, passent sur le pont, à raison de 10 sols pour chaque charretée chargée, 4 sols par cavalier à cheval, 5 sols pour chaque mulet ou cheval chargé, et 4 sols pour chaque baudet ou bourrique chargé, le tout jusqu'à concurrence de la somme due »...

Qu'advint-il de ces appels et de ces menaces ? Probablement rien. Thenon donna les 100 F promis qui furent versés le 1^{er} Pluviose an XI au citoyen Ardiller. Aucun des registres municipaux ne mentionne des recettes de péage. Monsieur Leclerc et Monsieur Lagorce firent sans doute passer leurs avances faites à la commune au compte « Profits et pertes ».

E. VILLOT



PHOTO B. RABEN

*ABBÉ L. GRILLON
GÉRAUD LAVERGNE
JEAN SECRET*

TOURTOIRAC

Une brochure publiée en 1959 par l'abbé de Chadois, curé à Tourtoirac, plus particulièrement consacrée à l'abbaye, son histoire et son architecture, comporte aussi un paragraphe concernant l'ancien pont de Tourtoirac, dont nous reproduisons le texte ci-après, augmenté d'autres éléments, issus de nos recherches.

LE PONT DE TOURTOIRAC

L'ancien pont de Tourtoirac, tout en maçonnerie, rappelait par sa forme celui de Terrasson. Il se composait de trois arches en plein cintre surbaissé qui, en décroissance vers les deux rives de l'Auvézère, donnaient à l'ouvrage l'aspect du « dos d'âne ».

L'arche centrale avait 10 m. 60 d'ouverture, celle de la rive gauche 9 m. 60, celle de la rive droite 7 m. 40.

En dehors des deux culées, dont celle d'amont, qu'un escalier faisait communiquer avec le bord de la rivière, les arches avaient pour supports deux piles offrant au courant leurs avant-becs en éperon ; ils formaient des refuges au niveau de la chaussée.

Nous ne connaissons pas quelle était la forme des piles vers l'aval. Sans doute comportaient-elles un contrefort plat, comme au pont Saint-Martial à Limoges.

Le chaperon du parapet était en bahut, et de tracé brisé au milieu de l'arche médiane.

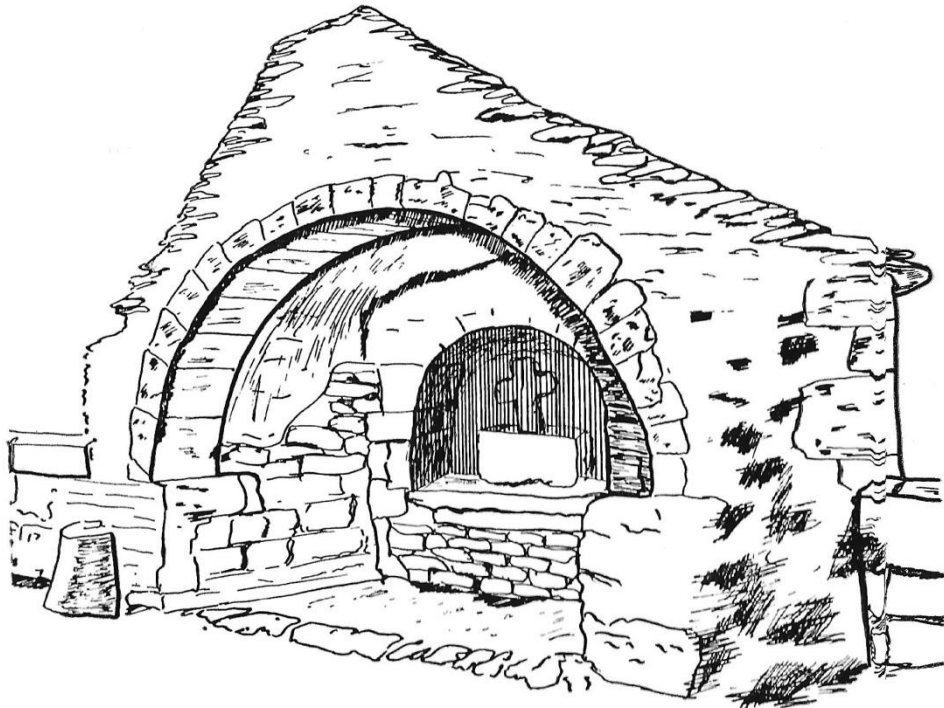
— 72 —

L'avant-bec de la tête amont (côté Est), le plus proche du bourg, avait été surélevé de façon à pouvoir loger une chapelle à la Sainte Vierge.

Cette chapelle s'ouvrait dans le parapet par un grand arc plein cintre surbaissé, à larges claveaux appareillés, dont les sommiers reposaient directement sur une banquette grossière. Sous la voûte en berceau ainsi formée, était pratiquée une niche à fond plat, en forme d'arc plein cintre surhaussé sur un soubassement de pierre crue, un bloc de pierre rectangulaire supportait une croix de pierre épaisse à branches très courtes ; ce vénérable souvenir est conservé au presbytère de Tourtoirac.



L'ancien pont de Tourtoirac



DESSIN DE G. PONCEAU

La Chapelle du Vieux Pont disparu

Sur l'extra-dos de l'arc extérieur était monté le mur-pignon de l'oratoire, à rampants de pierre plate, comme le toit.

L'édicule ne comportait aucune ouverture sur la rivière, mais un cordon mouluré sur les deux faces de l'avant-bec le signalait à l'attention.

Tel se présentait le pont de Tourtoirac, il y a soixante-quinze ans, tel l'avaient vu des générations de fidèles et de moines. C'est probablement pour cela qu'il commença alors à déplaire à certains, et tout spécialement au maire Chavoix, député de la Dordogne et esprit avancé, s'il en fût.

Quand il eut condamné le vieux pont, il n'eut pas de peine à trouver des partisans de sa démolition, en invoquant telles raisons que l'insuffisance du débouché, la déformation des arches sous l'effet des crues (1), les dangers de rupture, etc.

Le 25 septembre 1885, le préfet de la Dordogne envoya au Ministère le projet de suppression du vieux pont de Tourtoirac.

A la session d'août 1886 du Conseil général, sa reconstruction fut jugée indispensable.

Les agents voyers se mirent à l'ouvrage et le Comité consultatif de la Vicinalité déclara leur projet susceptible d'approbation en mars 1887.

La première idée des techniciens avait été d'établir le nouveau pont en aval de l'ancien ; elle rencontra des difficultés qui la firent abandonner pour une solution plus simple et moins coûteuse.

(1) Les crues du printemps atteignent 2 m. 20, 2 m. 30 ; celles d'automne dépassent 3 m.

Elle consistait à utiliser les fondations du pont démolé dont la base, à dire d'expert, était suffisante ; on y élèverait, avec de larges empâtements, deux culées et deux piles supportant un tablier métallique. La rampe serait ramenée de 0,068 à 00,56, et la dépense ne serait que de 28.000 francs.

Les travaux du pont actuel furent adjugés le 8 novembre 1888, pour la maçonnerie, à Manem, de Montignac ; pour la partie métallique, à Roudier et Tamarrelle, de Bergerac.

L'entreprise de maçonnerie termina sa tâche le 11 octobre 1889 ; les épreuves du tablier métallique eurent lieu le 15 novembre, et le dimanche suivant, l'ouvrage fut ouvert à la circulation.

Il avait trois travées inégales, celles des rives mesuraient 10 m. 50 d'ouverture, celle du milieu 12 m. 50. La pierre de Chancelade avait été substituée à celle de Badefols, prévue au devis.

Le nouveau pont n'avait que 2 m. 50 de largeur de voie entre arêtes des trottoirs et 3 m. 60 de largeur de voie entre garde-corps, alors que l'ancien avait 3 m. 60 de largeur de voie entre parapets.

Une si minime différence, comme l'a fait observer Ch. Durand (1), ne justifiait pas le remplacement.

Il manquait aussi au suprême degré la note artistique de couleur et de forme que la construction ancienne ajoutait au paysage.

G. L.

Géraud Lavergne - 1884 - 1965, fut secrétaire général de la Société Historique et Archéologique du Périgord.

(1) *Bull. de la Soc. his. et archéol. du Périgord*, t. XXXI, 1904, p. 105

note de Charles Durand à lire pages suivantes sous le titre « Exemples ».

Le nouveau pont fut mis en service en novembre 1889, dans l'ouvrage écrit par Eugène Le Roy, « *Le Moulin du Frau* », Hélié Nogaret, évoque le vieux pont de Tourtoirac :

« ...

Je passai par Coulaures, et de là, je pris par le village du Terrier pour aller passer l'Haut-Vézère à Tourtoirac. Dix heures sonnaient lorsque je fus sur le vieux pont en dos d'âne, où il y avait dans le temps un saint dans une niche. Depuis, on l'a démoli, ce pont, je ne sais pourquoi ; mais il y a des gens qui ont comme ça la manie de renverser tout ce qui est vieux. Il était pourtant bien assez grand pour le monde qui passait dessus, le pauvre pont, et il était un peu plus joli que celui qu'on a fait en place : enfin !

... »

ooooo

Une étude de 40 pages, concernant le pont de Terrasson, publiée en 1904 par Charles Durand, (*Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, Tome XXXI 1904.*), ingénieur des Ponts et Chaussées à la retraite, lançait, en préambule de celle-ci, un cri d'alarme pour sauver les anciens ponts du Périgord ; nous publions ci-après un extrait de celle-ci :

« *PONT ANCIEN DE TERRASSON*

Les ponts anciens sont actuellement rares, en Périgord.

Ceux qu'épargnèrent les guerres et qui furent assez solidement construits pour ne pas trop souffrir de l'incurie de l'ancienne administration, et aussi pour résister aux crues dévastatrices de nos rivières, ont été, depuis un certain temps et sous divers prétextes, mis en coupe réglée par les services de voirie appelés à présider à leurs destinées. On a douté de leur solidité - bien que la mine ait été nécessaire pour mettre à bas ceux qui ont disparu - ; on s'est plaint du peu de largeur de leur voie, de la déclivité souvent excessive de la chaussée, à l'entrée et à la sortie de l'ouvrage aussi de ce que, avec leurs arches étroites et leurs piles massives, ils s'opposaient au rapide écoulement des eaux. En exprimant ces doléances, on ne paraît pas, à notre avis, avoir suffisamment considéré que les ponts qui avaient résisté à la crue de 1783, de si désastreuse mémoire, et qui, plus tard, ne furent pas ébranlés par celle, presque aussi néfaste de 1843, avaient, bien entretenus, quelques chances de résister encore ; que la largeur de voie donnée aux ponts nouveaux ne différait pas de l'ancienne au point de justifier une telle substitution (1) ; que les déclivités de la chaussée aux abords des anciens ponts de quelque importance, rectifiées dans tous les cas et ramenées à des pentes plus abordables, ne présentaient plus un obstacle sérieux à la circulation ; que le prétendu défaut d'écoulement rapide des eaux n'était pas tel que les ponts encore existants en aient réellement souffert ; enfin, la note artistique, de couleur et de forme que ces constructions ajoutaient aux pittoresques paysages de nos contrées.

Bref, nos ponts anciens ont été condamnés en bloc, parce que, dit-on, ils n'offraient pas, aux yeux de nos constructeurs modernes, le bel effet de leurs travées métalliques. Est-ce seulement pour cette raison ?... Nous ne le voulons point croire ; mais, ce que nous savons

bien, c'est que leur démolition se poursuit lente, mais sûre, au grand regret des amis de vieux monuments qui, n'étant une gêne pour personne, ayant rendu de réels services depuis plusieurs siècles et susceptibles d'en rendre encore, devraient être plutôt, à ce double titre, et aussi à cause des souvenirs qu'ils rappellent, soigneusement entretenus et conservés.

Aussi jetons-nous le cri d'alarme. Peut-être ainsi - mais nous n'en sommes pas très convaincu - parviendrons nous à préserver de la pioche des démolisseurs, - de leurs explosifs, devrions-nous plutôt dire, - ceux sur lesquels leur main ne s'est pas encore appesantie.

...

(1) Exemples :

Le si joli pont de Tourtoirac, démoli en 1889, et sur les fondations duquel le nouveau pont a été élevé, avait une largeur de voie, entre parapets, de 3 mètres 60.

Le pont reconstruit a 2 m. 50 de largeur de voie, entre arêtes de trottoirs, et 3 m. 80 de largeur entre garde-corps.

Le pont de Javerlhac, démoli en 1894, avait une largeur de voie, entre parapets, de 3 m. 20.

Les dimensions du pont nouveau, entre trottoirs et garde-corps, sont semblables à celles du pont de Tourtoirac.

... »

oooooo

Dans une autre publication du Bulletin de la SHAP Tome LXXXV 4^{ème} livraison, octobre-Novembre-Décembre 1948, page 152, nous relevons la note suivante :

« ...

M. Lavergne déplore le fait que la plupart des ponts anciens de la Dordogne aient été démolis et remplacés sans laisser pour ainsi dire de traces. L'un des plus curieux était certainement le pont de Tourtoirac, sur l'Auvézère, qui comportait trois arches, des piles à avant-bec triangulaire et sur l'une d'elles une chapelle en forme de grotte. On peut rapprocher cet édifice du pont de Vigeois, dans la Corrèze.

... »

oooooo

Ce vieux pont de Tourtoirac fut comparé aux ponts de Terrasson, de Vigeois en Corrèze et même de Saint Martial à Limoges, nous complétons ce dossier avec des vues de ces derniers.



Le pont ancien de Terrasson.



Côté aval du pont de Terrasson



Le vieux pont de Vigeois en Corrèze



Pont Saint Martial à Limoges



Le nouveau pont de Tourtoirac.

